

LE RECTORAT PREVOIT LA FERMETURE ARBITRAIRE DE 2 CLASSES DANS LE CENTRE DE PARIS

LES PARENTS REAGISSENT : BLOCAGE DE LA RUE DU RENARD (au niveau de la rue Saint-Merri) **TOUS LES JOURS A 9h DU 2 AU 6 JUIN 2008**

Le 30 mai dernier, les écoles St Merri/Renard et Neuve-Saint-Pierre, situées dans le 4^{ème} arrondissement de Paris, ont appris la fermeture respective d'une de leur classe d'une façon qui semble tout à fait arbitraire.

En effet, rien ne semble justifier cette décision car les écoles St Merri/Renard et Neuve Saint-Pierre ne sont absolument pas confrontées à une demande insuffisante d'inscription d'enfants pour la rentrée 2008-2009 (la mission de Saint-Merri étant d'accueillir des enfants dérogatoires). En fermant progressivement ces classes, veut-on vider le centre de Paris de ses enfants, et par là le réduire à un musée et à des boutiques ?

Scandalisés par cette décision prise en dernière minute qui prend en otage non seulement les parents des enfants inscrits pour l'an prochain mais aussi les enseignants titulaires, qui n'auront pas d'autre choix que d'être nommé à titre provisoire de façon arbitraire, les parents d'élèves ont décidé de protester par des actions fortes pour :

- 1/ Préserver les seuls exemples parisiens de méthodes différentes au sein de l'école publique.
- 2/ Protester contre la façon dont le rectorat a annoncé sa décision : un mois avant les grandes vacances et sans fondements 'visibles'.

L'école St Merri/Renard, un projet pédagogique unique

L'école St Merri/Renard est une école publique qui mène depuis 30 ans une expérience pédagogique unique à Paris. Elle a développé une pédagogie d'ouverture qui propose à l'enfant d'être acteur de ses apprentissages. Il s'agit d'une des rares écoles publiques de Paris à pratiquer cette expérience. Elle a prouvé son succès tout en respectant les programmes scolaires officiels. En outre, elle comprend une classe CLIS qui accueille des enfants handicapés de tout Paris.

L'école Neuve Saint-Pierre, une mission sociale

L'équipe enseignante de cette école a développé des compétences particulières car elle accueille notamment des enfants de la Cité Saint-Martin, enfants en difficulté ayant connu l'instabilité d'établissements successifs. Comment réussir cette mission avec 28 ou 29 élèves par classe ?

Une décision incompréhensible qui cache d'autres objectifs ?

Dans l'école St Merri/Renard le rectorat a prévu la fermeture d'une classe de maternelle (donc une petite section). Cette suppression entraînera par effet de dominos, la fermeture progressive d'une classe par niveau. Décision incompréhensible car ce bâtiment a été pensé pour accueillir 3 classes par niveau, de la petite section au CM2, afin de mettre en œuvre sa pédagogie qui repose sur un travail d'équipe favorisé par les aires ouvertes (pas de cloison entre les classes).

L'école n'a plus aujourd'hui que 2 classes par niveau car elle a déjà subi la suppression de 5 postes d'enseignants et d'un poste de directeur depuis 8 ans.

Ses effectifs sont de 27 à 29 élèves par classe car l'école a pour mission d'accepter des élèves dérogatoires venant de tout Paris, parfois en rupture scolaire ce qui leur permet de retrouver le goût des apprentissages, en évitant le secteur privé.

Ne prévoir qu'une seule classe par niveau, c'est anéantir tout un travail pédagogique qui a fait ses preuves ; c'est gâcher toute une infrastructure prévue pour accueillir 500 élèves en n'en accueillant que 200 ; c'est détruire un projet de quartier - qui comprend une piscine et un gymnase – conçu pour l'ensemble de la population et une vraie mixité ; c'est se priver d'une possibilité qui permettait l'inscription d'élèves en sur-nombre d'autres écoles du 4^{ème} arrondissement et d'autres quartiers de Paris.

On peut dès lors s'interroger : en gâchant ainsi cette infrastructure, ne serait-ce pas la fermeture de l'école qui est prévue pour récupérer un bâtiment en plein centre de Paris ?

Le rectorat a prévu la fermeture d'une classe de primaire, au sein de l'école Neuve Saint-Pierre. Cette école aussi a connu une fermeture de classe chaque année depuis 2 ans.

Une décision en contradiction avec les décisions antérieures de l'Académie

Ces deux écoles viennent en effet d'être choisies pour développer un projet avec le Conservatoire du centre de Paris et proposer une classe par niveau à horaires aménagés pour les enfants désireux d'intensifier leur pratique musicale. Ces projets impliquent qu'il y ait 2 classes par niveau pour pouvoir à tout moment passer d'un cursus à l'autre. L'académie a à cette occasion et à plusieurs autres reprises, conforté les deux écoles dans leurs pratiques. Il lui arrive même parfois de se servir de l'école St Merri/Renard comme d'une vitrine pour des délégations de collègues de Province et étrangers.

**LES PARENTS NE PEUVENT PAS ACCEPTER CETTE
DECISION ET DONNENT RENDEZ-VOUS A TOUS DES LE
LUNDI 2 JUIN DEVANT L'ECOLE SAINT MERRI A 9H POUR
BLOQUER LA RUE DU RENARD ET SE FAIRE ENTENDRE
DES POUVOIRS PUBLICS**

Contacts :

- Amélie (Présidente FCPE St Merri/Renard) : 06 27 19 86 70 / fcpe-saint-merri@noos.fr
- Stéphane Kovalski (FCPE St Merri/Renard) : 06 10 19 19 18
- Béatrice Boursier : 06 60 66 55 10
- Anne Karine Denoble : 06 18 46 40 25